

**Procès-Verbal de l'AG du comité régional Grand Est  
en vision conférence  
29 novembre 2020.**

**Préambule** : explications aux présidents de club, du mode de vote en AG.

**Quorum** : 57 clubs sont présents ou représentés, donc 36% des clubs ; 162 voix représentant 42% des voix. Le quorum est atteint, l'AG peut valablement délibérer.

**Validation de l'AG sous forme de visioconférence et du mode électoral par voie électronique à l'unanimité.** Ces modes de fonctionnement, en réponse à la situation sanitaire actuelle, sont justifiés par l'ordonnance 20-321 du 25 mars 2020, demandée par le président de la république, publiée au JO le 26 mars 2020 et signée par le premier ministre, le ministre de l'économie, le garde des sceaux ... La validation a été confortée par notre président de la commission juridique.

**Approbation du PV de l'AG de mars 2020 concernant l'exercice 2019** : vote contre : 0 ; abstention 10 voix (concernant 2 clubs n'étant pas présents à l'AG de 2019 et ne souhaitant pas s'exprimer)

**Le PV est approuvé.**

**RAPPORT MORAL AG 29/11/2020**

Cette assemblée générale se déroule dans des circonstances tout à fait particulières. En effet, il s'agit de la première fois que nous sommes confrontés à un état d'urgence sanitaire, avec confinement et toutes ses corollaires.

De ce fait, nous allons réaliser notre première assemblée générale par visioconférence ainsi que nous avons réalisé notre premier vote par voie électronique.

En principe, nos statuts n'ont pas prévu ce mode de fonctionnement. Toutefois, une ordonnance dérogatoire signé par le président de la république, le premier ministre, le Garde des Sceaux nous permet de procéder ainsi, et ce jusqu'au 30 novembre 2020.

Notre président de la commission juridique régionale, Maître Éric Braun, également président de notre bureau électoral, a été consulté à cet effet. Il confirme la validité de ce mode de scrutin et de cette tenue de l'assemblée générale. Afin de conforter cette décision, je souhaite demander à

l'assemblée générale de bien vouloir valider la tenue de cette AG par visioconférence ainsi que le vote par voie électronique. Je précise que les présidents de club, qui seuls ont le pouvoir électoral, sont clairement identifiés.

**Décision de l'AG : adopté à l'unanimité.**

Une fois ce point précisé, je vais démarrer mon rapport moral par mes remerciements. Ceux-ci s'adressent aux membres sortants du comité, qui m'ont accompagné depuis deux mandats, merci au bout de chemin fait ensemble. Je voudrais adresser des remerciements tous spéciaux à Véronique et à Jean-Luc, ils font un travail professionnel de façon bénévole. Cela permet de dégager un volant financier de plus de 60 000 € pour le bon fonctionnement de nos commissions. Mes remerciements vont également aux membres du comité, aux présidents des commissions ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles de notre fédération, dont vous faites tous partie.

Les actions réalisées pendant cette olympiade ont été guidées par notre projet de développement associatif. Les objectifs ont presque tous été atteints. N'ont pas pu être réalisés :

- sport santé, en raison de lenteurs administratives, fédérales et pour couronner le tout, la crise sanitaire nous a fait reporter les deux formations qui avait été prévues.
- les effectifs, je m'étais fixé comme objectif 10 000 licenciés. Nous en étions très proches mais la crise COVID de cette année nous a fortement impactée.
- la professionnalisation du sport n'a pu être menée à son terme, en grande partie en raison d'un manque d'accompagnement au niveau national.

Nos commissions ont été exemplaires par leurs actions, leurs innovations, leur respect du budget. Je les en félicite, et je remercie leurs président(e)s d'avoir accepté de reconduire leur mandat pour une olympiade de plus.

Un petit mot s'impose sur la gestion des subventions de l'agence nationale du sport. L'ANS a pris le relais du CNDS et a confié aux fédérations la responsabilité de l'attribution des subventions. La fédération a délégué cette responsabilité aux régions pour l'échelle territoriale. Nous avons donc constitué un conseil territorial d'attribution des subventions. Ce conseil se compose du président de région, de la trésorière, de deux présidents de Codep et de deux présidents de club. À signaler qu'il est composé de trois hommes et de trois femmes. Ce conseil a procédé à l'analyse des dossiers déposés sur «Le compte asso» en fonction de critères d'évaluation clairement définis. Toutes les décisions d'attribution ont été prises à l'unanimité, les intéressés (Clubs) se sont retirés lors de la discussion des attributions les concernant. Nous avons un impératif, la part des clubs devait absolument être au moins de 43 %, celle des organes déconcentrés devait être au maximum de 57 %. D'ici deux ans, la part des clubs devra être de 50 %. De l'avis de tous, les clubs ne font pas assez de demandes de subvention ANS, c'est pourquoi, nous avons prévu une formation pour les dirigeants afin de les y inciter.

Il y a deux autres thèmes de formation de dirigeants que nous souhaitons conduire sur cette nouvelle olympiade :

- amélioration des statuts afin de permettre une mise en conformité avec les lois, le code du sport, les impératifs de la FFESSM. L'objectif est de prévenir les actions disciplinaires.
- la désinfection du matériel de plongée en expliquant les procédures, les attendus, et la sacro-sainte traçabilité.

Nous avons d'autres projets qui nous attendent :

- En matière de communication : amélioration de l'outil Internet, de InfoEst, de Facebook, utilisation de nouveaux moyens de communication ...
- En matière de sport santé, en incluant à ce projet les jeunes et les seniors.
- Sport de haut niveau, en créant une équipe de conseiller technique et sportif bénévoles, en association avec la direction régionale de jeunesse et sport, en améliorant la détection des futurs champions ...
- La mixité sociale : développement d'actions en faveur des jeunes des quartiers prioritaires de la ville, poursuite des efforts en faveur de la féminisation...
- Professionnalisation du sport par la réalisation d'une passerelle du monitorat fédéral premier degré vers le brevet professionnel sur la région en s'appuyant sur nos trois CREPS.
- Réalisation d'outils d'aide pour les clubs, les comités départementaux, les commissions sous forme de vade-mecum, de tutoriels ou de e-learning.
- Valorisation des bénévoles, en créant de nouveaux concepts pour cette opération.
- Réaliser des inventaires : cadres, piscines, fosses, lieux de plongée.
- Création d'une cellule de prévention des incidents et des accidents, en nous basant sur ce qui se fait en aviation, déclaration anonyme afin d'en tirer des mesures de prévention qui seront enseignées aux plongeurs et aux cadres. Cela concernera toutes les commissions, pas seulement la technique.

Je soumettrai également à votre vote une modification du règlement intérieur. En effet, il nous faut parfois savoir prendre rapidement des décisions en comité. Nous ne pouvons pas réunir celui-ci rapidement, aussi nous voudrions pouvoir valider la consultation par Internet, à l'instar de ce qui se fait déjà au niveau du comité directeur national.

Aucune question diverse ne m'étant parvenue, il me reste à vous remercier de votre attention.

Bernard SCHITTLY, président du CR Grand Est.



Bernard SCHITTLY

Président  
Comité Régional Grand Est  
Fédération française d'Études et de Sports Sous-Marins  
p. +33 6 62 38 93 28  
a. 64 rue du Général Rampont - 67240 Bischwiller  
w. [www.ffessmest.fr](http://www.ffessmest.fr)  
e. [president@ffessmest.fr](mailto:president@ffessmest.fr)

**Approbation du rapport moral à l'unanimité.**

## Questions de l'assemblée :

Question d'Alain du Club La Poche Der (10) : est-ce que la fédération envisage un geste sur le prix des licences 2021 en raison de la Covid 19, pour essayer de maintenir le niveau des adhésions ?

Réponse : Bernard précise que les clubs peuvent de leur initiative faire une remise sur leurs cotisations. Pour ce qui est de la licence, il remontera la question au CDN qui se réunira les 12 et 13 décembre prochains.

Question de Stéphane Picart - Codep 08 : au sujet des passerelles MF1 mises en place par le CREst, qu'en est-il des recyclages ?

Réponse : Actuellement le recyclage concerne les brevets d'état qui exercent contre rémunération, donc détenteurs d'une carte pro. Cela se déroule dans des Creps dédiés. Cependant Bernard note que c'est une idée à étudier.

Remarque de Jean-Louis Baron : ce recyclage est nécessaire uniquement dans le cadre professionnel.

Question de Thomas Anth - Codep 67 : les codep réalisent de leur côté des formations de dirigeants, ces formations devront elles être des déclinaisons des formations annoncées par la région ?

Réponse : Bernard déclare qu'il ne faut pas être limitatif, mais au contraire complémentaire. Par contre pour l'actualité de l'ANS et l'utilisation du compte asso, il pense plus judicieux de faire cette formation à un niveau régional.

## RAPPORT FINANCIER AG 29/11/2020

### RAPPORT DE LA TRESORIERE BILAN FINANCIER au 31/08/2020

Mesdames, Messieurs  
les présidents de club

Comme pour chaque AG, tous les documents comptables (compte de résultat, bilan synthétique, la balance et le bilan des commissions) ont été mis en ligne dès la mi-septembre 2020.

Je ne vais pas revenir en détail mais je me tiens à votre disposition si vous avez des questions à la fin de ma présentation.

2020 année particulière à tous points de vue :

- Je vous rappelle que cet exercice correspond à la période du 1/1/20 au 31/08/20, soit 8 mois d'exercice comptable. Pour la prochaine saison, nous repartirons sur un exercice de 12 mois et nous retrouverons notre équilibre de fonctionnement.
- l'arrêt de toute la vie fédérale depuis mars et son impact sur notre bilan.

Le résultat de notre exercice montre un bénéfice de 108 806€ dont il faudra relativiser le montant.  
Je vais vous présenter le compte de résultats et le bilan synthétique.

**Les recettes :**

**LICENCES et BREVETS : 175 278 €**

**SUBVENTIONS : 17 248 €**

- région Grand EST : 8 000 €

- ANS : 6 750€

- OFAJ(nage/palme) : 2 499 €

**Loyer pour les compresseurs : 10 800 €**

**Les commissions :**

**Paiement par anticipation des stages CTR 2020 (septembre )= 27 210€**

Cette avance module le résultat de l'exercice.

**Les Charges:**

- Licences /diplômes/cotisations : **72 830 €**

-les commissions : **17 010 €** dépensés sur 62 000 € prévus.

Je tiens à les remercier pour leur bonne gestion et le bon travail fait ensemble.

- le fonctionnement du CR EST : **17 200 € / 30 000€** prévus

- **les immobilisations : 1 800€**

(Renouvellement matériel informatique)

-Dotation aux amortissements : **6 949€**

**Remarques :**

Pas de rétrocession aux CODEP, elle se fera fin 2020 et fera partie du nouvel exercice comptable 20/21

Pas d'intérêts financiers, ils sont versés en fin d'année.

Pas de renonciation Km, la valeur des dons est calculée en fin d'année 2020

Tout ceci sera comptabilisé dans le nouvel exercice 20/21

Je vous remercie de votre attention et je reste à votre disposition.

V.Piras-Goehner  
Trésorière CR EST FFESSM



**Est**  
Véronique PIRAS-GOEHNER  
Trésorière CR EST FFESSM



CR EST FFESSM		BILAN COMMISSIONS		2020		
<b>COMMISSIONS</b>	<b>Budget initial</b>	Recettes	Dépenses	<b>Dép. nette</b>	% du Budget	<b>solde</b>
TECHNIQUE	30 000	24 789,00	38 641,66	-13 852,66	46%	16 147,34
NAGE AVEC PALMES	11 150	9 311,27	5 908,90	3 402,37	31%	14 552,37
APNÉE	7 000	1 669,00	3 526,46	-1 857,46	27%	5 142,54
HOCKEY SUB.	4 000	450	2 098,98	-1 648,98	41%	2 351,02
ORIENTATION SUB.	2 500	0,00	421,40	-421,40	17%	2 078,60
PSP	2 000	48	24,00	24,00	0%	2 024,00
TIR	2 300	286	905,93	-619,93	27%	1 680,07
ENVIRONNEMENT BIOL.	1 300		736,05	-736,05	57%	563,95
PHOTO VIDEO	1 200	370,00	1 497,41	-1 127,41	94%	72,59
ARCHEOLOGIE	250		172,15	-172,15	69%	77,85
MEDICALE	300				0%	300,00
JURIDIQUE	0				0%	0,00
<b>TOTAUX COMMISSIONS</b>	<b>62 000</b>	<b>36 923</b>	<b>53 933</b>	<b>-17 010</b>	<b>27%</b>	<b>44 990</b>



Comité Directeur  
Président  
Bernard SCHITTY  
64 rue du Général Harcourt,  
57240 SIESCHWILLER



GRAND EST  
Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins  
Comité Régional Grand Est

Dossier : CIR EST FFESSM

Bilan synthétique

Le 12/09/2020

**BILAN SYNTHÉTIQUE**

CR EST FFESSM

Édition du : 01/01/2020 au 31/08/2020

Saldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilités incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Écarts de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilités corporelles	118 266	64 622	53 644	44 896	- Réserve légale		
Immobilités financières					- Réserves réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>118 266</b>	<b>64 622</b>	<b>53 644</b>	<b>44 896</b>	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	479 432	433 243
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	108 806	46 189
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					<b>TOTAL I</b>	<b>588 238</b>	<b>479 432</b>
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres					Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement	32 454		32 454	32 454	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	502 139		502 139	402 082	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse					Autres		
<b>TOTAL II</b>	<b>534 593</b>		<b>534 593</b>	<b>434 536</b>	<b>TOTAL III</b>		
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>652 859</b>	<b>64 622</b>	<b>588 238</b>	<b>479 432</b>	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>588 238</b>	<b>479 432</b>



Comité Directeur  
Président  
Bernard SCHITTY  
64 rue du Général Harcourt,  
57240 SIESCHWILLER



GRAND EST  
Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins  
Comité Régional Grand Est

Dossier : CIR EST FFESSM

Compte de résultat synthétique

Le 12/09/2020

**COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE**

CR EST FFESSM

Edition du : 01/01/2020 au 31/08/2020

Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	74 341	258 332	Ventes de marchandises	20	
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	225 939	512 775
Achats d'approvisionnement	2 511	12 702	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	72 217	205 474	Subventions d'exploitation	17 248	18 500
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits		
Rémunération du personnel			Produits financiers		1 094
Charges sociales					
Dotations aux amortissements	(6 949)	14 771			
Dotations aux provisions					
Autres charges		80			
Charges financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>142 121</b>	<b>491 359</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>243 208</b>	<b>532 369</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	3 081	5 621	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	10 800	10 800
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>145 202</b>	<b>496 980</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>	<b>254 008</b>	<b>543 169</b>
BENEFICE OU PERTE	108 806	46 189			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>254 008</b>	<b>543 169</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>254 008</b>	<b>543 169</b>

Comité Directeur  
Président  
Bernard SCHITTY  
Ex. n° du Général Rapport  
président (E) : 03 20 91 53 11  
président (R) : 03 20 91 53 11



Comité Directeur  
Président  
Bernard SCHITTY  
Ex. n° du Général Rapport  
président (E) : 03 20 91 53 11  
président (R) : 03 20 91 53 11



**Rapport des réviseurs aux comptes**  
**du Comité Régional Grand EST pour l'exercice au**  
**31/08/20**

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de l'AG de mars 2017 à Metz, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'association « Comité Régional Grand EST » pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 août 2020.

A cette occasion, la trésorière Mme V. Piras-Goehner et le trésorier adjoint Mr JL Adé ont mis à notre disposition tant les pièces justificatives que tous les documents bancaires.

Les contrôles effectués par sondages et le pointage des pièces nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces probantes pour chaque opération vérifiée. Des explications pertinentes et les justificatifs adéquats ont répondu à nos questions.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

En conséquence, nous vous proposons de donner quitus à la Trésorière du CR EST pour la bonne gestion des comptes de l'année 2020.

Holtzheim, le 10 septembre 2020      les vérificateurs des comptes

Valérie Heidt



Jean-Louis Baron





## Approbation du rapport financier à l'unanimité.

### BUDGET PREVISIONNEL



#### BUDGET PREVISIONNEL 2021 CR EST - 01/09/2020 - 31/08/2021

DEPENSES		RECETTES									
PREVISIONNELLES COMMISSIONS		PREVISIONNELLES	NBR	Prix unitaire	Part fédé	Part Région	Part Codep	Total Fédé	Total Région	Total Codep	
Apnée	11 000	Licences Adultes	8 100	40,74	25,31	12,23	3,20	205 011	99 063	25 920	
Archéo	300	Licences Jeunes	750	25,77	16,58	6,25	2,94	12 435	4 688	2 205	
Audio-Visuelle	1 600	Licences Enfant	450	11,45	7,57	2,62	1,26	3 407	1 179	567	
Biologie et environnement	1 700	Total licences 2019	9 300					220 853	104 930	28 692	
Hockey Subaquatique	4 500	Brevets	2 300	12	10,50	1	0,50	24 150	2 300	1 150	
Juridique	0							245 003	107 230	29 842	
Médicale	200								137 072		
Nage avec Palmes	18 000	Cotisation des clubs	158	20					3 160		
Nage en Eaux Vives	0	RETRO COMITE/CODEP/COTIS CLUBS							140 232		
Orientation subaquatique	3 500	Intérêts financiers							1 000		
PSP	3 400	Subvention régionale							8 000		
Souterraine	0	Subvention ANS (ex CNDS)							6 000		
Technique	40 000	Locations diverses							1		
Tir sur Cible	3 500		0						0		
<b>Total COMMISSIONS</b>	<b>87 700</b>	<b>TOTAL CR</b>							<b>155 233</b>		
<b>COMITE</b>											
REUNIONS COMITE	12 500										
COMMUNICATION	12 000										
CONSEIL DISCIPLINAIRE	1 000										
DIVERS + Sport Haut Niveau	5 543										
<b>TOTAL COMITE</b>	<b>31 043</b>										
RETROCESSION CODEP	29 842										
DOTATION AMORTISSEMENT	6 648										
<b>DEPENSE Total général</b>	<b>155 233</b>										

Le président



FFESSM Comité Directeur  
Président  
Bernard SCHITLY  
64 rue du Général Harpote  
57000 METZ  
03 87 24 83 38

La trésorière



Véronique PRIUS-GIDDERER  
Trésorière CR EST FFESSM

## Approbation du budget prévisionnel à l'unanimité.

Les rapports des commissions sont consultables sur le site internet dans l'onglet des commissions respectives. Tous ces rapports ont été approuvés. Le rapport complet est consultable sur le site : [http://ffessmest.fr/index.php?option=com\\_phocadownload&view=category&id=211:ag-novembre-2020&Itemid=984](http://ffessmest.fr/index.php?option=com_phocadownload&view=category&id=211:ag-novembre-2020&Itemid=984)

### POINT SUR LES LICENCES

Jean-Luc Ade : pour la période du 15/9 au 15/11/2020, par rapport à la même période l'an passé, il est constaté une perte de 28% des licences.  
Sur l'année, cela représente une perte de 48%. Il faut espérer une reprise des activités en 2021.

## NOMINATION DES REVISEURS AUX COMPTES

Après appel à volontariat, 4 réviseurs aux comptes sont nommés pour l'olympiade :

2 titulaires : Jean-Louis Baron et Christophe Heidt

2 suppléants : Fabrice Schmitt et Katy Lambinet

## INTERVENTION DE MICHEL LAMBINET

**Contrôle d'honorabilité** : pour prévenir les violences, et pas seulement les abus sexuels, le ministère des sports va systématiser les contrôles d'honorabilité à tous les encadrants et dirigeants.

Il y a eu un travail au niveau du comité directeur national avec le CTN, afin de préciser la définition d'un exploitant et d'un éducateur sportif qui commence au guide de palanquée/niveau 4. Il faudra également recueillir les noms de naissance. A l'avenir au renouvellement de licence il faudra donner son accord.

**De la bonne application des plans de secours** : 2 accidents, 2 jours consécutifs en septembre, se sont produits à la Gravière du Fort. A ces occasions des réactions inappropriées et une mauvaise gestion du portail ont été à déplorer (à l'entrée comme à la sortie des véhicules).

Ceci est une invitation à faire relire les plans de secours par les clubs.

Quel que soit le site de plongée, un rappel du plan de secours dans les briefings serait pertinent.

## MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

**Parfois des décisions rapides sont nécessaires**, le comité a pris la décision de valider la consultation du comité par Internet. Nous voudrions la noter au RI pour plus de poids

NB : le CDN a déjà pris la même décision.

### ARTICLE III.2.2. - DISCIPLINE DES RÉUNIONS DU COMITÉ DIRECTEUR

Pour des sujets d'actualité nécessitant une décision rapide du comité directeur régional, le président du comité directeur régional, après avis du président de la commission juridique régionale, peut procéder à un vote par correspondance électronique ; celui-ci devant obligatoirement stipuler la date et l'heure de fin de ce scrutin. Dans ce cas, les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés. Information est faite lors de la réunion du comité directeur régional qui suit cette consultation ; la décision est publiée dans le PV de cette même réunion.

**Modification du règlement intérieur adoptée à l'unanimité.**

## ÉLECTIONS

Le mode de scrutin a été validé par le bureau électoral en la personne du président de la commission juridique régionale, maître Éric Braun.

Les informations sur le mode électoral ont été diffusées dès début novembre en incitant les présidents de club à créer leur compte pour voter. Le vote a été ouvert samedi le 21 novembre à 0 H et la clôture s'est faite samedi le 28 novembre à 24 H. Les présidents de club ont ainsi pu voter 8 jours pleins.

Rappel : le mode de scrutin a été validé par l'AG à l'unanimité.

La participation des électeurs est de 86 présidents sur 158, donc 54,43 %.

Le nombre de voix exprimées est de 233 sur 386, donc 60,36 %. Le quorum étant de 25 % pour chacun de ces items, le vote est valable et significatif.

### Résultat des élections :

La liste menée par Bernard SCHITTLY a recueilli 211 voix sur 233, donc 90,56% d'avis favorables, 9 voix contre et 13 abstentions.

### Liste des membres du comité

Nom	Prénom	Fonction au comité
SCHITTLY	Bernard	président
CETRE	Pascale	présidente adjointe
GOEHNER	Véronique	trésorière
ADE	Jean-Luc	trésorier Adjoint
MASSEL	Marielle	secrétaire
SCHMITT	Kathy	secrétaire adjointe
BECK	PASCALÉ	vice-présidente Champagne Ardennes
CHAUVIÈRE	Pascal	vice-président Lorraine
LAMBINET	Michel	vice président Alsace
MOREL	Nicolas	représentant des SCA
ANTH	THOMAS	membre
ASSIS SANTOS	Vana	membre
BETH	Isabelle	membre
CONDENSEAU	Laurent	membre
CROUVEZIER	Séverine	membre
DÉBOURCES	David	membre
FLORES	Anne-Yvonne	membre
GEORGEON	Valérie	membre
LAVE	Muriel	membre
MIGON	Pascale	membre
HÉCTOR	Pascal	membre suppléant
LELEU	Dominique	membre suppléant
VÉRON	Agnès	membre suppléant

Tous les présidents de commission sont élus, le détail des élections est dans le tableau :

Président(e)s commission ou comité	Voix pour	% pour	Voix contre	% contre	Nbre abstent°	% abstent°
Apnée Daniel GÉRARD	227	97,42	0	0	6	2,58
Archéo Yoann MISMER	222	95,28	0	0	11	4,72
Bio Véronique SCHNOERING	222	95,28	0	0	11	4,72
Hockey Éric NOEL	219	93,99	0	0	14	6,01
Juridique Éric BRAUN	220	94,42	2	0,86	11	4,72
Médicale Thierry KRUMMEL	223	95,71	0	0	10	4,29
NAP Florence PLOETZE	225	96,57	0	0	8	3,43
Orientation Laurent RIEFFEL	222	95,28	0	0	11	4,72
Photo-vidéo Pascale CÊTRE	224	96,14	3	1,29	6	2,58
PSP Pascal CHAUVIÈRE	217	93,13	5	2,15	11	4,72
Technique Laurent MARCOUX	211	90,56	10	4,29	12	5,15
Tir s/ Cible Laurent MOINEL	227	97,42	0	0	6	2,58

Remerciements de Bernard SCHITTLY à tous les participants, pour leur présence, leur vote, leur soutien, leur confiance renouvelée.

Fin de l'AG à 17H30.

Bernard SCHITTLY Président



Marielle Massel Secrétaire générale



Kathy Schmitt Secrétaire adjointe

